



CGT EPC-France

4 RUE DE SAINT MARTIN

13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU

RESPECTEZ LES SALARIES !

Ca y est le PSE est en cours.

Mais dans quelles conditions ?

EN NE RESPECTANT PAS LES ENGAGEMENTS PRIS

- Lorsque les partenaires sociaux ont voulu avoir plus de transparences sur l'organisation de l'entreprise et sur les réelles motivations financières qui provoquaient la suppression de 44 postes, la direction les accusait de vouloir ralentir la restructuration et faire passer de mauvais congés aux personnes licenciées qui avaient soidisant hâte d'en finir rapidement.
- Nous sommes en décembre et c'est à Noël que les licenciements seront effectifs, vraiment une meilleure période pour pleurer.

POUR QUEL RESULTATS ? COMMENT SE PROFILE LA NOUVELLE REORGANISATION, COMMENT LICENCIENT-ILS ? COMMENT SONT TRAITES CEUX QUI RESTENT ?

- La direction s'était engagée à former les personnes concernées par le PSE pour leur permettre de se repositionner dans l'entreprise et d'accéder aux postes vacants : FAUX, non seulement ils ne l'ont jamais envisagé, mais ils leurs barrent la route par TOUS les moyens.
- Ils ne proposent pas les postes vacants à tous les licenciés avant de leur envoyer leur lettre de renvoi.
- Ils refusent à la seule personne volontaire de faire partir du PSE comme c'est son droit puisqu'elle fait partie des catégories concernées par les suppressions de postes, pourquoi ? pour ne pas avoir à proposer ce poste éventuellement vacant aux personnes qu'ils ont décidé de licencier.

LES CONSEQUENCES POUR CEUX QUI RESTENT :

- Ils sont surchargés de travail, la Direction est dans le déni des véritables quantités de tâches qui leur incombent du fait de la restructuration.
- La direction minimise délibérément toute remontée de problème (charge de travail, heures supplémentaires, stress, ...), relayée par ses collaborateurs sur place.
- La direction désorganise et laisse patauger et se débrouiller les gens de terrains, quitte à reprocher et dénier leur initiative.

Un plan social sans vision réelle, sans les tenants et les aboutissants de l'organisation, le « ON VERRA » et il faut « ATTENDRE » a atteint ses limites, et on craint un effet pervers sur la perennité de l'entreprise.

NOUS VOUS DEMANDONS DE VOUS MOBILISER MARDI 10 DECEMBRE 2013, MANIFESTEZ VOTRE INDIGNATION DE VOIR VOS DROITS LES PLUS ELEMENTAIRES PIETINES.